

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL917

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Pradal, rapporteur et M. Terlier, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

I. – À la première phrase de l'alinéa 95, substituer aux mots :

« des recrutements à intervenir dans les cinq ans »

les mots :

« dans lesquelles des recrutements sont prévisibles au cours des cinq prochaines années ».

II. – En conséquence, à la deuxième phrase du même alinéa, supprimer le mot :

« identifiées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel